



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **RJD GROUP LLC à Newark au Delaware (Etats Unis), succursale de St-Maurice**, Vers Pré 10, 1890 St-Maurice
2. Date du prononcé de dissolution: 24.10.2012
3. Suspension de faillite: 11.12.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.12.2012
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Liquidation officielle (art. 221 ss LP) - carences dans l'organisation de la succursale suisse d'une maison dont le siège principal est à l'étranger, art. 731b, al. 1 CO
But : tous mandats fiduciaires, d'administration, de gérance, d'assurances, d'agences de voyages; l'achat, la construction, l'exploitation, la mise en valeur, la vente d'immeubles et de droits immobiliers; le consulting/marketing, l'ingénierie, et l'exploitation de licences et de brevets.

Office des faillites St-Maurice
Christiane Papilloud, préposée
1890 St-Maurice

00848811

